



HONORAIRES VENTES : maisons - appartements - terrains

PRIX DE VENTE

sur la part de	250 000 €	à	950 000 €
sur la part de	125 000 €	à	249 000 €
sur la part de	91 000 €	à	124 000 €
sur la part de	71 000 €	à	90 000 €
sur la part de	46 000 €	à	70 000 €
sur la part de	32 000 €	à	45 000 €
sur la part de	0 €	à	31 000 €

HONORAIRES MAXIMUM

5% TTC
6% TTC
7% TTC
8% TTC
10 % TTC
12 % TTC
15 % TTC

HONORAIRES LOCATION (pour location conclue)

Honoraires maximum pour reste du territoire (hors zone tendue et très tendue) :

pour le locataire :

8€ du m² pour visite / dossier / rédaction bail et 3€ du m² pour les frais d'état des lieux, soit 11€du m² maximum
(TVA 20 % comprise)

pour le bailleur :

8€ du m² pour visite / dossier / rédaction bail et 3€ du m² pour les frais d'état des lieux, soit 11€du m² maximum
(TVA 20 % comprise)

Les prix de vente affichés sont commission d'agence incluse

l'ensemble des honoraires s'entend T.V.A. comprise

N.B. Le montant des honoraires est à la charge du mandant *

* le mandant est: soit le vendeur en vertu d'un mandat de vente ou l'acquéreur en vertu d'un mandat de recherche de biens.